

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 04671

Numéro SIREN : 326 556 305

Nom ou dénomination : AMADEUS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2022 sous le numéro de dépôt 14895

AMADEUS FRANCE SAS
ARRETE DES COMPTES
ET ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

DocuSigned by:

Stephane Durand

STEPHANE DURAND 4E4B8...

PRESIDENT AMADEUS FRANCE S.A.S.

BILAN ACTIF

(en euros)	2021			2020
	BRUT	Amortissements ou provisions	NET	NET
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels et droits similaires	5,479,003	5,477,940	1,062	7,435
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	2,581,200	1,417,582	1,163,617	1,403,007
Matériel et outillage	-	-	-	-
Autres	1,519,595	1,217,104	302,490	476,790
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	69,515	-	69,515	69,515
Autres immobilisations financières	319,370	-	319,370	314,099
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	9,968,682	8,112,627	1,856,055	2,270,845
Actif circulant				
Stocks	-	-	-	-
Avances/acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances				
Clients et comptes rattachés	12,277,791	3,509,876	8,767,914	15,945,552
Autres créances	15,229,976	-	15,229,976	11,106,858
Divers				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1,254	-	1,254	869,700
Charges constatées d'avance	410,379	-	410,379	1,048,237
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	27,919,400	3,509,876	24,409,523	28,970,348
Charges à répartir sur plusieurs ex.(III)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (IV)	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF (I à IV)	37,888,082	11,622,504	26,265,579	31,241,193

BILAN PASSIF

(en euros)	2021	2020
Capitaux propres		
Capital social	55,572	55,572
Prime d'émission, de fusion, d'apport	13,157	13,157
Réserve légale	5,557	5,557
Réserve réglementée	8,564	8,564
Autres réserves	156,029	2,984,298
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	2,882,425	2,171,731
Provisions réglementées	43,888	87,600
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3,165,192	5,326,480
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	63,000	602,919
Provisions pour charges	3,681,561	6,445,970
TOTAL PROVISIONS (II)	3,744,561	7,048,889
Dettes		
Emprunts de type obligataire	-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	-	1,221
Emprunts et dettes financières diverses	0	-
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	166,551	104,769
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11,605,796	7,278,383
Dettes fiscales et sociales	6,912,139	10,977,465
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	447,365	337,319
Produits constatés d'avance	223,974	166,667
TOTAL DETTES (III)	19,355,825	18,865,824
Ecarts de conversion passif (IV)	-	-
TOTAL DU PASSIF (I à IV)	26,265,579	31,241,193

COMPTES DE RESULTAT

(en euros)	2021	2020
Ventes de prestations de services	41,446,473	51,277,543
Chiffre d'affaires net	41,446,473	51,277,543
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur amortissements, transferts de charges	4,476,080	827,625
Autres produits	5,911	175,385
Total des produits d'exploitation (I)	45,928,464	52,280,553
Autres achats et charges externes	23,315,529	20,360,096
Impôts, taxes et versements assimilés	881,789	1,305,938
Salaires et traitements	11,682,519	13,388,452
Charges sociales	5,107,903	6,334,737
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	6,372	17,092
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	416,149	453,552
Dotations aux provisions pour risques et charges	758,566	5,811,596
Autres charges	62,513	27,917
Total des charges d'exploitation (II)	42,231,340	47,699,379
RESULTAT D'EXPLOITATION (III = I - II)	3,697,124	4,581,174
Produits des autres immobilisations financières	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers (IV)	-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de VMP	-	-
Total des charges financières (V)	-	-
RESULTAT FINANCIER (VI = IV - V)	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (VII)	3,697,124	4,581,174
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	968
Reprises sur provisions et transferts de charges	65,392	2,220
Total des produits exceptionnels (VIII)	65,392	3,189
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9,831,57	430,878
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	28,804	37,777
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	46,979
Total des charges exceptionnelles (IX)	38,636	515,634
RESULTAT EXCEPTIONNEL (X = VIII - IX)	26,756	(512,445)
Participation des salariés (XI)	301,256	609,865
Impôt sur les bénéfices (XII)	540,199	1,287,133
RESULTAT NET (XIII = VII + X - XI - XII)	2,882,425	2,171,731

ANNEXE

NOTE 1 - DESCRIPTION DE L'ACTIVITE / FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
(A) PRINCIPES COMPTABLES	8
(B) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9
(C) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9
(D) DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	9
(E) IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9
(F) CREANCES.....	9
(G) PROVISIONS.....	10
(H) DETTES.....	10
(I) CREANCES / DETTES GROUPE	10
(J) ECART DE CONVERSION	10
NOTE 3 - IMMOBILISATIONS : VALEURS BRUTES AU 31 DECEMBRE 2021.....	12
NOTE 4 - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2021.....	12
NOTE 5 - ECHEANCES DES CREANCES ET DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2021	14
NOTE 6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	15
NOTE 7 - AFFECTATION DU RESULTAT.....	15
NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2021	16
NOTE 9 - ECHEANCES DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2021.....	17
NOTE 10 - COMPTES DE REGULARISATION.....	18
NOTE 11 - CHIFFRE D'AFFAIRES	18
NOTE 12 - ACHATS	19
NOTE 13 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
NOTE 14 - PARTICIPATION DES SALARIES.....	20
NOTE 15 - IMPOT SUR LES BENEFICES	20
NOTE 16 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2021	20
NOTE 17 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER	20
NOTE 18 - CREDIT-BAIL	21
NOTE 19 - LOCATION EVOLUTIVE.....	21
NOTE 20 - ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	21
(A) ENGAGEMENTS DONNES.....	21
(B) ENGAGEMENTS REÇUS	21
NOTE 21 - CONSOLIDATION	21
NOTE 22 - FILIALES ET PARTICIPATIONS	22
NOTE 23 - PERSONNEL	22
(A) EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL.....	22
(B) REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	22
(C) ENGAGEMENTS DE RETRAITE	23
NOTE 24 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	23
NOTE 25 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	23

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'Amadeus France SAS, ci-après dénommée « **Amadeus France** » ou « **la Société** », dont le total est de 26 265 579 euros et au Compte de Résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 882 425 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes et les tableaux n° 1 à 25, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 - Description de l'activité / Faits caractéristiques de l'exercice

Amadeus France est l'Organisation Commerciale (ACO) en France d'Amadeus IT Group SA, basé à Madrid en Espagne, ci-après dénommée « **Amadeus** ».

Amadeus France est responsable des prestations de services de commercialisation du système Amadeus et favorise l'accès des utilisateurs au réseau et aux bases de données proposées par Amadeus ou indirectement par un tiers licencié d'Amadeus et également de la distribution et licenciement de solutions mid/back office pour les agences de voyage et tours opérateurs (« Solutions Amadeus Gestour »). Les services de commercialisation effectués par Amadeus France sont notamment la réalisation du marketing des produits Amadeus dans le respect des standards du groupe Amadeus, la formation du personnel commercial et des forces de ventes locales, ainsi que la fourniture d'un support technique et d'un service clients aux utilisateurs du système Amadeus et des solutions Amadeus Gestour.

Les comptes d'Amadeus France sont consolidés dans les comptes du groupe Amadeus, par la société Amadeus, en Espagne. Les états financiers consolidés sont accessibles sur le site amadeus.com / rubrique « Investisseurs ».

Les revenus et les charges intragroupe d'Amadeus France avec Amadeus suivent les règles définies dans les conventions de prix de transfert. Un accord de prix de transfert régit également les relations entre Amadeus France et sa société sœur Amadeus SAS pour couvrir les charges de recherche & développement.

IMPACTS LIÉS AU COVID-19

La pandémie de COVID-19 a un effet négatif important sur l'activité, les perspectives, la situation financière et les résultats d'exploitation du groupe Amadeus. La quasi-totalité du chiffre d'affaires du groupe Amadeus provient de l'industrie mondiale du voyage et du tourisme et cette épidémie a un impact négatif sur cette industrie, notamment sur les compagnies aériennes, les aéroports, les hôtels, les chemins de fer et les ferries. Le volume des réservations au cours de l'année 2021 s'est amélioré par rapport à 2020, bien que l'on ne sache pas encore combien de temps il faudra pour revenir aux volumes de voyages antérieurs à l'impact de la propagation du COVID-19.

L'épidémie de COVID-19 a eu un impact sur notre évaluation des risques, comme indiqué ci-dessous.

Mesures de restructuration

En mars 2020, le groupe Amadeus a annoncé une première série de mesures visant à réduire les coûts. A la suite de cette annonce, en juillet 2020, un plan d'actions axé sur une réduction principalement volontaire des effectifs et sur la rationalisation des espaces locatifs nécessaires a été mis en place.

Au niveau d'Amadeus France, cela s'est traduit par la mise en place d'un dispositif de départ volontaire qui a été communiqué officiellement le 18 septembre 2020 à l'ensemble des salariés ; les départs liés à ce plan se sont étalés jusqu'à fin 2021.

Renforcement de la situation de la trésorerie de l'entité mère

Amadeus, actionnaire unique de la Société, a pris plusieurs mesures pour préserver sa liquidité, améliorer sa capacité financière et soutenir la constitution de trésorerie dans un scénario où les conditions de marché sont difficiles et peuvent persister pendant une longue période. Les informations relatives aux actions menées, qui permettent au Groupe de disposer de ressources financières suffisantes pour faire face à ses obligations actuelles et futures, sont décrites dans les états financiers de la société mère, disponibles sur le site <http://cnmv.es>.

Continuité d'exploitation

La Société continuera à appliquer sa politique actuelle de prix de transfert avec l'actionnaire unique, Amadeus et d'autres entités du groupe Amadeus, sur la base d'un prix de transfert majoré, et par conséquent, le résultat d'exploitation de la Société ne devrait pas être affecté de manière significative, dans la mesure où les fonctions, les actifs et les risques qui justifient le modèle de prix de transfert majoré de la Société ne sont pas modifiés par l'évolution de l'activité.

Compte tenu de toutes les mesures susmentionnées, la société estime que l'impact actuel lié au COVID-19 n'entraîne pas d'incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

(a) Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, et avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures relatif au Plan Comptable Général et sans aucune dérogation au décret du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est fait application des règlements CRC 2004-6 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées :

- à leur coût d'acquisition, pour celles acquises à titre onéreux ;
- à leur coût de production, pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale, pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

(b) Immobilisations incorporelles

Les éléments amortissables suivants constituent les immobilisations incorporelles :

- Les licences et les logiciels acquis par l'entreprise dont le coût immobilisé correspond aux conditions contractuellement convenues ainsi qu'aux frais accessoires que sont les charges liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du logiciel.
Ils sont amortis par annuités constantes sur une durée de trois ans.

Les actifs incorporels sont dépréciés de manière exceptionnelle lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire ou dégressive fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories de biens :

Matériels de bureau	3 ans
Matériels informatiques	3-5 ans
Aménagements, mobiliers et équipements	10 ans

(d) Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

A la clôture, la Société apprécie s'il existe des indices (obsolescence, changement important de l'environnement économique ou technique...) de perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. La valeur comptable d'un actif est dépréciée dès lors que la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle d'un bien est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité du bien pour l'entreprise. La valeur d'utilité peut être déterminée comme l'estimation de la valeur des flux nets de trésorerie attendus.

(e) Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts sont valorisés à leur montant nominal.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle.

(f) Créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles font l'objet d'une couverture de change.

Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

(g) Provisions

Provision réglementée

Conformément aux dispositions fiscales, les matériels acquis font l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Régime d'indemnité de départ à la retraite (IDR)

Le régime IDR consiste à verser une indemnité au salarié partant à la retraite, cette indemnité étant définie par la convention collective applicable. L'engagement au titre de ce régime est calculé ou estimé par un actuaire indépendant à chaque clôture.

La méthode appliquée pour le calcul est celle des Unités de Crédit Projeté (PUC). Cette méthode intègre des hypothèses de mortalité, de sortie du personnel et de projection de salaires.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture est fondé sur les obligations émises par les entreprises de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celles des engagements des sociétés.

Les écarts actuariels générés chaque année sont intégrés à un stock qui est amorti selon la méthode du Corridor. Cette méthode du Corridor consiste à amortir sur l'EDRMA (Espérance de Durée Résiduelle Moyenne d'Activité) la part de ce stock excédant 10% d'engagement.

La provision correspond à l'engagement majoré ou minoré du stock d'écarts actuariels restants à amortir.

Cette année, l'évolution du barème a conduit à reconnaître un coût des services passés qui sera également amorti à partir de l'année prochaine sur l'EDRMA, mais au 1er Euro.

(h) Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

(i) Créances / dettes groupe

Les dettes et créances groupe résultent de l'application de contrats bilatéraux signés avec certaines sociétés du groupe Amadeus.

(j) Ecart de conversion

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

Le règlement de l'ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture impose de distinguer les gains et pertes de changes sur les opérations commerciales, des gains et pertes de change sur les opérations financières.

Les gains et les pertes de change latents demeurent reconnus par la constatation des écarts de conversion passif et actif.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque pour la valeur nette des écarts de change latents.

Note 3 - Immobilisations : valeurs brutes au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Mises hors service	Virement de poste à poste	Valeurs brutes en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche, de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels et droits similaires	6,224	-	(745)	-	5,479
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Total Immobilisations incorporelles	6,224	-	(745)	-	5,479
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	2,581	-	-	-	2,581
Matériel et outillage	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1,551	10	(41)	-	1,520
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total Immobilisations corporelles	4,133	10	(41)	-	4,101
Immobilisations financières					
Participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	70	-	-	-	70
Autres immobilisations financières	314	5	-	-	319
Total Immobilisations financières	384	5	-	-	389

Les acquisitions de l'exercice 2021 sont principalement constituées de matériels informatiques, d'installations générales et agencements et de mobiliers de bureau.

Les sorties d'immobilisations concernent essentiellement la mise au rebut des logiciels, des mobiliers et des agencements, obsolètes.

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garanties, ajustés sur les montants des loyers des bureaux d'Amadeus France. Les prêts représentent une partie de la participation à l'effort construction. Le montant des prêts est de 70 milliers d'euros.

Note 4 - Amortissements et provisions au 31 décembre 2021**Amortissements**

(en milliers d'euros)	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amort. afférents aux cessions et mises hors service	Virement de poste à poste	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche, de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels et droits similaires	6,216	6	(745)	-	5,478
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Total Immobilisations incorporelles	6,216	6	(745)	-	5,478
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	1,178	239	-	-	1,418
Matériel et outillage	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1,075	177	(34)	-	1,217
Total Immobilisations corporelles	2,253	416	(34)	-	2,635

Provisions pour dépréciation au titre des immobilisations

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montants en fin d'exercice
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations financières :				
- participations	-	-	-	-
- prêts	-	-	-	-
- autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation				
Sur clients et créances diverses	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		-	-	
- financières		-	-	
- exceptionnelles		-	-	

Note 5 - Echéances des créances et des provisions au 31 décembre 2021

Créances

(en milliers d'euros)	Montants bruts	A moins d'un an	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Autres participations	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	70	-	70
Autres immobilisations financières	319	-	319
Sous-total	389	-	389
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	12,278	12,278	-
Personnel et comptes rattachés	132	132	-
Etat et collectivités publiques :	-	-	-
- impôt sur les sociétés	718	718	-
- taxe sur la valeur ajoutée	1,731	1,731	-
Autres taxes	-	-	-
Groupe et associés	12,176	12,176	-
Débiteurs divers	473	473	-
Placements de trésorerie	-	-	-
Sous-total	27,508	27,508	-
Charges constatées d'avance	410	255	155
TOTAL	28,307	27,763	544

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2021	%	2020	%
Sociétés du Groupe	2,679	22%	8,330	42%
Amadeus IT Group	2,341	19%	6,235	31%
Amadeus sas	338	3%	2,095	11%
Autres sociétés	9,599	78%	11,539	58%
Total	12,278	100%	19,869	100%

Provisions pour dépréciation au titre des créances

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements (hors résultat)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour dépréciation					
Créances clients	3,923	487	900		3,510
Total	3,923	487	900	-	3,510

Note 6 - Composition du capital social

Le capital de la société s'élève à 55 572 euros et est composé de 252 600 titres d'une valeur nominale de 0.22 euros.

Note 7 - Affectation du résultat

Conformément aux décisions de l'associé unique en date du 29 Juin 2020, le résultat de l'exercice 2020, soit 2 171 731 € a été intégralement distribué sous forme de dividendes en 2021. Une grande partie des autres réserves, 2 828 269 €, ont été distribués sous forme de dividendes, le montant total de la distribution des dividendes en 2021 est de 5 millions d'Euros.

(en euros)	Solde ouverture	Affectation résultat N-1	Résultat exercice	Dotations provisions	Reprises provisions	Distributions dividendes	Solde clôture
Capital	55,572	-	-	-	-	-	55,572
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13,157	-	-	-	-	-	13,157
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	5,557	-	-	-	-	-	5,557
Réserve réglementées	8,564	-	-	-	-	-	8,564
Autres réserves	2,984,298	-	-	-	-	(2,828,269)	156,029
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	2,171,731	-	2,882,425	-	-	(2,171,731)	2,882,425
Provisions réglementées	87,600	-	-	21,768	(65,480)	-	43,888
TOTAL	5,326,480	-	2,882,425	21,768	(65,480)	(5,000,000)	3,165,192

Note 8 - Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021

(en milliers euros)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montants en fin d'exercice
Provisions règlementées				
Amortissements dérogatoires	88	22	(65)	44
Provisions pour investissement	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
TOTAL	88	22	(65)	44
Provisions pour risques				
Provisions pour risques	603	-	(540)	63
Provision pour pertes de change	-	-	-	-
Sous Total	603	-	(540)	63
Provisions pour charges				
Provision indemnité départ à la retraite	1,939	200	-	2,139
Provision pré-retraite 2019	217	-	(133)	84
Provision pré-retraite 2020	1,652	-	(551)	1,101
Provision RCC 2020	2,510	-	(2,273)	237
Provision frais de remise en état	-	-	-	-
Provision pour charges prud'homale	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	128	72	(78)	122
Sous Total	6,446	272	(3,036)	3,682
TOTAL	7,049	272	(3,576)	3,745
	- d'exploitation	272	(3,576)	
Dont dotations et reprises	- financières	-	-	
	- exceptionnelles	22	(65)	

La provision pour risque est une provision pour restructuration, enregistrée sur l'exercice 2019 et reprise au fur et à mesure des départs.

La dotation pour indemnité départ à la retraite est calculée ou estimée par un actuair indépendant à chaque clôture. La reprise correspond essentiellement aux montants payés directement aux salariés.

La provision pré-retraite 2019 concerne l'accord sur l'aménagement des fins de carrière mis en place par Amadeus France en 2019 permettant aux employés, éligibles et qui le souhaitent, de bénéficier d'une cessation anticipée d'activité avant leur départ à la retraite ; la reprise correspond aux montants payés aux salariés pendant l'exercice.

Les provision pré-retraite 2020 et RCC 2020 concernent le plan de départ volontaire mis en place par Amadeus France en 2020 dans le cadre d'un dispositif de Rupture Conventionnelle Collective (RCC). La reprise correspond aux montants payés aux salariés pendant l'exercice.

Les autres provisions pour charges correspondent à un plan de rémunération qui sera versée aux salariés au cours des exercices 2022, 2023 et 2024 ; la reprise correspond à la provision du plan payé en 2021.

Note 9 - Echéances des dettes au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Montants bruts		
	A moins d'un an	A plus d'un an	
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunt obligatoire convertible	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunt et dettes financières divers	-	-	-
Sous-total	-	-	-
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	167	167	-
Dettes fournisseurs et dettes rattachées	11,606	11,606	-
Personnel et comptes rattachés	2,567	2,567	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2,002	2,002	-
Etat et collectivités publiques :			
- impôt sur les sociétés	143	143	-
- taxe sur la valeur ajoutée	2,201	2,201	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Sous-total	18,684	18,684	-
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Créditeurs divers	447	447	-
Sous-total	447	447	-
Produits constatés d'avance	224	-	-
TOTAL	19,132	19,132	-

Les créiteurs divers (447 milliers d'euros) correspondent majoritairement à des provisions d'avoirs à établir aux clients tiers sur les opérations courantes.

Les dettes Fournisseurs s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2021	%	2020	%
Sociétés du Groupe	2,683	23%	2,963	41%
Amadeus IT Group	2,683	23%	2,963	41%
Autres sociétés	8,923	77%	4,315	59%
Total	11,606	100%	7,278	100%

Note 10 - Comptes de régularisation**Charges et produits constatés d'avance**

(en milliers euros)	Charges	Produits
Primes / négociation des contrats	379	
Locations		83
Autres achats et services externes	31	141
TOTAL	410	224

La durée d'étalement des primes est identique à la durée des contrats commerciaux auxquels elles sont liées.

Les locations correspondent principalement à la location des locaux pour lesquels la société est facturée au trimestre et les produits, à une participation du bailleur aux travaux de rénovations de ces derniers. La participation est étalée sur la durée du bail.

Note 11 - Chiffre d'affaires

Répartition du Chiffre d'Affaires par nature :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Chiffre d'affaires	41,446	51,278
Chiffre d'affaires Hors Groupe	14,041	16,312
Core TA	2,896	3,302
Corporate IT	305	587
Fos	4,891	5,795
Gestour	5,077	5,571
Leisure IT	1,752	2,049
Mesure Générale, New Business et autres	(879)	(992)
Chiffre d'affaires Groupe	27,406	34,966
- Amadeus IT Group	23,880	29,464
- Amadeus sas	3,526	5,502
Reprise sur amortissements, transferts de charge	4,476	828
Autres produits	6	175
Total produits d'exploitation	45,928	52,281

La hiérarchie analytique des produits d'Amadeus France suit celle du groupe Amadeus. Les revenus générés auprès des clients Agences de Voyages sont principalement portés par les produits de Front Office.

58 % du chiffre d'affaires d'Amadeus France est réalisé à l'étranger.

Le chiffre d'affaires hors groupe Amadeus est exclusivement réalisé en France.

Note 12 - Achats

(en milliers d'euros)	2021	2020
Achats de fournitures	110	85
Autres services extérieurs	23,205	20,275
Front office système et système central	11,935	14,417
Sous traitance Tiers	1,046	1,795
Sous traitance Groupe	0	0
Crédit Bail	0	0
Locations et charges locatives	1,734	1,832
Honoraires et services externes	477	246
Ajustements commerciaux, incentives, sign in bonus	7,482	1,177
Publicités, publications, relations publiques	98	147
Entretien, réparation et maintenance	162	193
Déplacements, mission et réceptions	38	202
Autres services extérieurs	234	267
TOTAL	23,316	20,360

dont réalisé avec d'autres sociétés du groupe

- Amadeus IT Group	11,935	14,417
--------------------	--------	--------

La répartition des charges est dominée par les redevances intragroupes. Les ajustements commerciaux/incentives, sont en forte augmentation. Ces charges proviennent des clients agences de voyages d'Amadeus France qui ont subi la crise sanitaire du COVID 19 de plein fouet en 2020 et qui ont repris leur activité progressivement en 2021.

Note 13 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

Charges	Montant
Dotations aux provisions règlementées	22
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles cédées ou mises au rebut	
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles cédées ou mises au rebut	7
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles développées en interne	
Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles développées en interne	
Dotations aux provisions pour risque prud'homal	
Dotations aux provisions exceptionnelles	10
Autres charges exceptionnelles	
TOTAL	39
Produits	Montant
Reprises sur provisions règlementées	65
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Reprises sur provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles développées en interne	
Reprise de provision pour risque prud'homal	
Autres produits exceptionnels	
TOTAL	65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	27

Note 14 - Participation des salariés

La participation estimée à la clôture de l'exercice, conduit à constituer une provision de 301 milliers d'euros dans les comptes d'Amadeus France.

Note 15 - Impôt sur les bénéfices

(en euros)	Résultat comptable avant impôt	Impôt dû	Résultat net comptable
Courant	3,697,124	617,059	3,080,065
Exceptionnel	26,756	7,492	19,264
Participation	(301,256)	(84,352)	(216,904)
Crédits d'impôt			
TOTAL	3,422,624	540,199	2,882,425

Situation fiscale latente au 31/12/21 : l'allègement de la dette future d'impôt sur les sociétés s'élève à 133 milliers d'euros.

Note 16 - Eléments concernant les entreprises liées et les participations au 31 décembre 2021

La société n'a pas réalisé, avec son actionnaire unique, sociétés sœurs ou les membres de ses organes d'administration (c.com.art.R 123-197-1) de transactions significatives qui n'aient pas été conclues aux conditions normales de marché.

Note 17 - Produits à recevoir et charges à payer

Montants des produits à recevoir et charges à payer inclus dans les postes du bilan au 31 décembre 2021 :

(en milliers d'euros)	2021	2020
PRODUITS A RECEVOIR		
Créances clients et comptes rattachés	3,049	9,151
Factures à établir groupe	1,923	7,255
Factures à établir hors groupe	1,126	1,896
Avoirs à recevoir	-	51
Autres créances	47	-
Personnel	48	-
Etat-créances à recevoir	1,398	546
Total	4,542	9,748

(en milliers d'euros)	2021	2020
CHARGES A PAYER		
Fournisseurs	8,788	4,355
Factures non parvenues groupe	1,378	1,127
Factures non parvenues hors groupe	7,410	3,228
Avoirs à établir	444	330
Dettes fiscales et sociales	4,132	5,020
Dettes sur immobilisations	-	-
Total	13,364	9,704

Note 18 - Crédit-bail

Néant

Note 19 - Location évolutive

La location évolutive concerne uniquement le matériel informatique.

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre	
	2021	2020
Valeur d'origine	196	381
Redevances payés H.T. :		
- au cours de l'exercice	93	136
Redevances restant à payer :		
- à un an au plus	26	84
- de un à cinq ans	3	29
- à plus de cinq ans	0	0
Total	29	113

Note 20 - Engagements financiers

(a) Engagements donnés

L'engagement au titre du reliquat des RTT non prises, correspond, charges sociales incluses à 161 milliers d'euros.

(b) Engagements reçus

La Banque Populaire accorde une garantie en paiement des loyers des locaux situés à Strasbourg. La garantie s'élève à un montant de 33 105 €.

Note 21 - Consolidation

Au 31 décembre 2021, la société Amadeus France a été consolidée par intégration globale par sa société mère, la Compagnie Amadeus IT GROUP SA.

Note 22 - Filiales et participations

- Une (1) part sociale, acquise en date du 24 novembre 2021, de la société TRAVEL CLICK France, société à responsabilité limitée au capital de 7.700 euros, appartenant au groupe Amadeus, divisé en 7.700 parts sociales, dont le siège social est situé 12 rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 433 275 682, société en cours de liquidation avec date de liquidation au 31 décembre 2021.
- Une (1) part sociale, acquise en date du 14 décembre 2021, de la société VIDEOPOLIS France, société à responsabilité limitée au capital de 1.802.592 euros appartenant au groupe Amadeus, divisé en 4.530.655 parts sociales, dont le siège social est situé 2-8 avenue du Bas-Meudon, 92130 Issy-Les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 498 635 879 et société liquidée en date du 31 décembre 2021.

Note 23 - Personnel**(a) Effectifs et charges de personnel**

	<u>Au 31 décembre</u>	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
CDI	177	199
CDD	0	0
Total des effectifs moyen	177	199

(en milliers d'euros)	<u>Au 31 décembre</u>	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Charges de personnel	16,790	19,723

L'effectif présent en fin d'année est passé de 199 personnes au 31 décembre 2020 à 177 personnes au 31 décembre 2021.

(b) Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Comme prévu par l'article 833-17 du Plan Comptable Général, le montant des rémunérations allouées aux membres de la direction peut ne pas être fourni lorsqu'il permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

(c) Engagements de retraite

En décembre 2008, l'engagement retraite d'Amadeus France a été externalisée vers le fonds IFC d'Arial Assurance à hauteur de 80%. L'engagement versé à Arial était de 385 milliers d'euros. Il n'y a pas eu de nouveau versement depuis cette date. La valorisation de ce fonds au 31 décembre 2021 est 536 milliers d'euros.

En complément de ce fonds, une provision a également été comptabilisée pour 2 139 milliers d'euros, selon la méthode décrite dans la note 2. (f)

Hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour engagements de retraite :

- taux d'actualisation : 1.35 %
- taux d'inflation : 1.75 %
- taux attendus d'augmentation de salaires : 2.1 %
- table de mortalité : TH/ TF 16-18
- taux de charges sociales : 50 %

(en euros)	Au 31 décembre	
	2021	2020
Provision clôture	2,139	1,939
<i>Engagement à la clôture</i>	3,159	2,903
<i>Actif de couverture à la clôture</i>	(536)	(528)
<i>Gains / (Pertes) actuariels non reconnus</i>	(478)	(428)
<i>Coût des services passés non reconnus</i>	(7)	(8)
Valeur actuelle des engagements externalisés		
Total	2,139	1,939

Note 24 - Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires s'élève à 20 932 euros au titre de l'année 2021.

Note 25 - Evénements postérieurs à la clôture

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné des sanctions internationales, qui ont perturbé le commerce international avec la Russie et pourraient encore être étendues. Ces sanctions ont également conduit à des actions économiques de représailles de la part du gouvernement russe et à une contraction économique en Russie.

Amadeus France, ayant très peu d'activité dans ces deux pays, n'est pas directement impacté par le conflit en cours.

En 2022, la société Amadeus S.A.S et la société Amadeus France S.A.S envisagent de procéder à une fusion simplifiée. Amadeus S.A.S absorbera Amadeus France S.A.S, y compris tous ses actifs et passifs, droits et obligations.

AMADEUS FRANCE S.A.S.
SAS au capital de 55.572 €
Siège social : 2/8 avenue du Bas Meudon
92445 Issy-les-Moulineaux cedex
RCS Nanterre : B 326 556 305

(La « Société »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 31 Mai, à 10h00,

La soussignée, Amadeus IT Group S.A., dont le siège social est situé Salvador de Madariaga 1, 28027 Madrid, Espagne, dont le numéro d'identification unique est le ESA-84236934, représentée par Monsieur Jacinto Esclapes Diaz, représentant autorisé de l'associé unique de la Société (l' « Associé Unique »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

1. Copie de la lettre d'information au Commissaire aux comptes ;
2. Copie de la lettre d'information aux représentants du CSE ;
3. Inventaire et comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ;
4. Rapport de gestion pour l'année 2021, présenté par le Président ;
5. Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
6. Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
7. Texte des projets de décisions soumis à l'Associé Unique ; et
8. Exemple des statuts de la Société,

et, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Approbation des conventions réglementées qui se sont poursuivies sur l'exercice comptable 2021 à la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes concernant leur exécution ;
4. Pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités de publicité prescrites par la loi,

a pris les décisions suivantes :

[Décisions à la page suivante]

Première décision*Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties les comptes annuels de la Société, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés à la date du 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés.

L'Associé Unique constate qu'il n'existe aucun montant correspondant aux dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts enregistrées au cours de l'exercice, la société ayant supporté un impôt d'un montant de 540 199 euros.

L'Associé Unique donne quitus au Président de l'exécution de son mandat au sein de la Société, à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Deuxième Décision*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

Constatant le solde antérieur du poste « autres réserves » ainsi que le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, l'Associé Unique approuve l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par le Président à savoir :

ORIGINE

- Résultat de l'exercice : 2 882 425 euros
- Solde antérieur du compte de report à nouveau : 0 euro
- Solde antérieur du compte autres réserves : 156 029 euros

AFFECTATION

- Affectation sur le poste « Autres réserves » 2 882 425 euros
- Distribution de dividendes 0 euros

Après affectation du bénéfice et distribution de dividendes, le solde du poste « Autres réserves » est porté à 3 038 454 euros et les capitaux propres de la Société sont portés à 3 165 192 euros.

Par ailleurs, l'Associé Unique constate qu'au titre des trois derniers exercices, les montants du dividende par action ont été les suivants :

Exercice	Actionnaire / nature du dividende	Dividende	Dividende par action
2020	Dividende (attribué aux personnes morales) non éligible à l'abattement de 40%	5 000 000 euros	19.79 euros
2019	Dividende (attribué aux personnes morales) non éligible à l'abattement de 40%		
2018	Dividende (attribué aux personnes morales) non éligible à l'abattement de 40%	3 200 000 euros	12.67 euros

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Troisième décision

Approbation des conventions réglementées qui se sont poursuivies sur l'exercice comptable 2021 à la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes concernant leur exécution

L'Associé Unique, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 du Code de commerce et L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les termes de ce rapport et, en tant que de besoin, les conventions qui y sont mentionnées.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Quatrième décision

Pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités de publicité prescrites par la loi

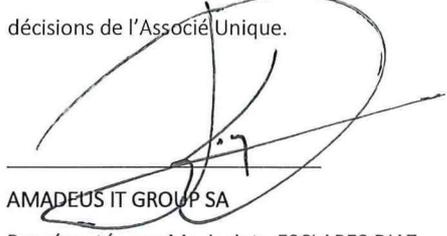
L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ces décisions en vue de l'accomplissement des formalités de publicité prescrites par la loi.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

* *

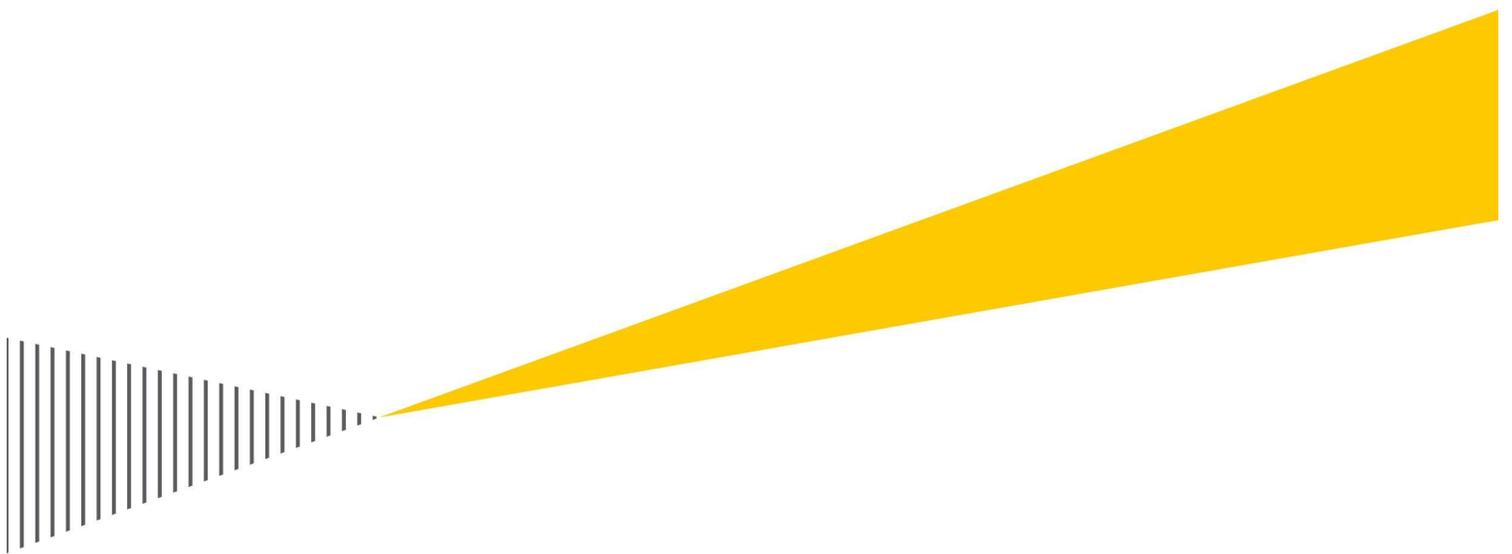
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.



AMADEUS IT GROUP SA

Représentée par Mr. Jacinto ESCLAPES DIAZ



Amadeus France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Amadeus France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Amadeus France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amadeus France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 13 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'C' followed by a vertical line and a horizontal line extending to the right.

Camille de Guillebon